

DAJI/2022/ARRETE/CP/ Composition/05

Le Président d'Aix-Marseille Université

- Vu le Code de l'éducation, notamment son article D.613-45,
- Vu les Statuts modifiés d'Aix-Marseille Université,
- **Vu** la délibération du Conseil d'administration d'Aix-Marseille Université n°2020/01/06-1 du 6 janvier 2020, portant élection de Monsieur Eric BERTON à la Présidence d'Aix-Marseille Université,
- Vu l'avis de la CEVU en date du 19 janvier 2012, portant sur la création des commissions pédagogiques au sein d'Aix-Marseille Université,
- Vu le guide modifié des commissions pédagogiques d'Aix-Marseille Université adopté par la Commission de la Formation et de la Vie universitaire en sa séance du 3 juin 2021,
- Vu la proposition de la Directrice de l'Institut National Supérieur du Professorat et de l'Education (INSPE),
- Vu l'extrait du registre des délibérations pour les demandes de dérogation de la Présidence des commissions pédagogiques du Conseil académique restreint en date du 10 février 2022 approuvant la désignation de Monsieur Patrice BONNET en qualité de Président suppléant de la commission pédagogique,

ARRETE

Article 1

Madame Pascale BRANDT-POMARES – professeure des universités - Présidente

Monsieur Patrice BONNET – PRAG - Président suppléant

Madame Laurence ESPINASSY – enseignant-chercheur ayant des activités de formation continue

Pour le Master Métiers de l'Enseignement, de l'Education et de la Formation, mention Premier degré

Le.s responsable.s des parcours type ou d'option – enseignant-chercheur ou enseignant Madame Alice DELSERIEYS PEDREGOSA– enseignant-chercheur Madame Jessyca TRETOLA – enseignant-chercheur

Pour le Master Métiers de l'Enseignement, de l'Education et de la Formation, mention second degré

Le.s responsable.s des parcours type ou d'option – enseignant-chercheur ou enseignant Monsieur Patrice LAISNEY – enseignant-chercheur Madame Sandrine ESCHENAUER – enseignant-chercheur

Pour le Master Métiers de l'Enseignement, de l'Education et de la Formation, mention Encadrement Educatif

Le.s responsable.s des parcours type ou d'option – enseignant-chercheur ou enseignant Madame Nathalie MIKAILOFF – enseignant-chercheur Madame Claire ENEA-DRAPEAU – enseignant-chercheur

Pour le Master Métiers de l'Enseignement, de l'Education et de la Formation, mention Pratiques et Ingénierie de la Formation

Le.s responsable.s de parcours type ou d'option – enseignant-chercheur ou enseignant Madame Fabienne BRIERE – enseignant-chercheur Madame Hélène ARMAND – enseignant-chercheur Pour chacun des diplômes ci-dessus, peuvent-être invité.e.s aux séances de la commission pédagogique, au regard des dossiers concernés :

- Le ou la chargé.e de mission VAE de l'INSPE (Madame Nathalie MIKAILOFF),
- Le ou les chargé.s de mission relations internationales de l'INSPE dès lors que la procédure concerne des dossiers d'étudiants étrangers,
- Le ou la chargé.e de mission handicap de l'INSPE,
- Le ou les chargé.s de mission de l'INSPE compétent.s au regard des dossiers concernés,

Ces personnes sont à même de siéger au sein des commissions pédagogiques.

Article 2

Le présent arrêté est soumis à publicité ; il est affiché de manière permanente dans les locaux de l'INSPE en un lieu accessible à l'ensemble des personnels et usagers. Il est également publié sur le site Internet d'Aix-Marseille Université.

Article 3

La Directrice Générale des Services et la Directrice de l'Institut National Supérieur du Professorat et de l'Education (INSPE), sont chargées de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Marseille, le 31 mars 2022,

Eric BERTON

Président d'Ax Marseille Université